

PAS DE TAXE SUR 3% MON PRÊT!

Près de la moitié des étudiant(e)s canadiens ont recours au Programme canadien des prêts aux étudiants afin de défrayer les coûts de leur formation scolaire. L'augmentation des frais de scolarité et du coût de la vie obligent les étudiant(e)s à contracter un endettement plus considérable.

Le Programme canadien de prêt aux étudiant(e)s ne répond pas aux besoins des étudiant(e)s de niveau postsecondaire et nécessite sérieusement de réformes.

Saviez-vous... qu'il n'existe aucune norme nationale en ce qui concerne les dispositions régissant l'aide financière, en fait, il existe plutôt douze programmes différents d'aide financière aux étudiants au pays.

Saviez-vous... que le Canada est un des quelques pays du monde occidental à ne pas mettre en oeuvre un système national de bourses pour les étudiants.

Saviez-vous... qu'actuellement, les allocations de prêts sont calculées en fonction de statistiques du coût de la vie qui n'ont pas été mises à jour depuis 1984.

Saviez-vous... que le Programme de prêts aux étudiants à temps partiel est si peu adapté à leurs besoins que moins de 1 p. 100 des 450 000 étudiants à temps partiel y ont recours.

Saviez-vous... qu'en 1988, l'endettement moyen des étudiants diplômés s'élevait à 6 000 \$ et près de 10 p. 100 des diplômés étaient endettés de plus de 13 000 \$. Lorsque combiné aux prêts étudiants provinciaux, le niveau d'endettement de nombreux étudiants s'élève à plus de 15 000 \$.

Le gouvernement fédéral a présenté, comme solution à la crise de l'endettement étudiant, l'application de frais d'administration de 3 p. 100 en vue "d'encourager les étudiants à emprunter de façon responsable et de réduire le taux de défaillances". En réalité, cette mesure n'est rien de plus qu'une taxe sur les services qui est discriminatoire.

A compter du 1^{er} août 1991, des frais d'administration de 3 p. 100 seront affectés à votre prêt étudiant. Ce qui signifie que 150 \$ seront ajoutés à votre prêt de 5 000 \$. Vous aurez donc à payer des intérêts sur une somme de 5 150 \$.

En réalité cette taxe signifie... une taxe supplémentaire qui s'ajoutera à la dette contractée par les étudiants qui peuvent difficilement défrayer le coût d'une formation postsecondaire.

En réalité cette taxe signifie... une barrière de plus à une formation postsecondaire.

En réalité, cette taxe signifie... que le gouvernement Mulroney ne reconnaît pas les obstacles financiers actuels auxquels sont confrontés les étudiants.

En réalité cette taxe signifie... que le gouvernement ne s'est pas entièrement engagé à établir un système d'enseignement postsecondaire pleinement accessible.

La véritable solution...

La véritable solution pour remédier à la crise de l'endettement est l'établissement d'un système national de bourses, et non de prêts!

La Fédération canadienne des étudiant(e)s exige que le projet de taxe de 3 p. 100 sur les prêts étudiants soit immédiatement retiré.

Saviez-vous... qu'il est encore temps d'agir, nous pouvons abolir la taxe de 3 p. 100!

FIN

MYTHE
gouvernement

FAIT Le
coûts de l'é

MYTHE
affectés à
effectivement

FAIT Cha
à l'éducation
matière son

MYTHE
engagement

FAIT Au
conservateur
3 277 294 0

MYTHE
conformément

FAIT De
nourriture d

MYTHE
gouvernement
frais de sco

FAIT Le
les dépenses
que décroît

MYTHE
comparable

FAIT Le
sous-financ
sont sans fin
vous aviez